



COMMUNE DE DAVÉZIEUX DP EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE DAVEZIEUX – ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ ECOLOGIQUE

Passage écologie

Client	Annonay Rhône Agglo
Commune	Davézieux (07)
Etude	DP emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Davézieux

DATE	CONDITION METEOROLOGIQUE			
	Couverture nuageuse (%)	Température (°C)	Vent (km/h)	Pluviométrie (mm)
19/01/2022	De 50 à 100	3	10	0
22/04/2022	De 25 à 50	De 15 à 19	0	0

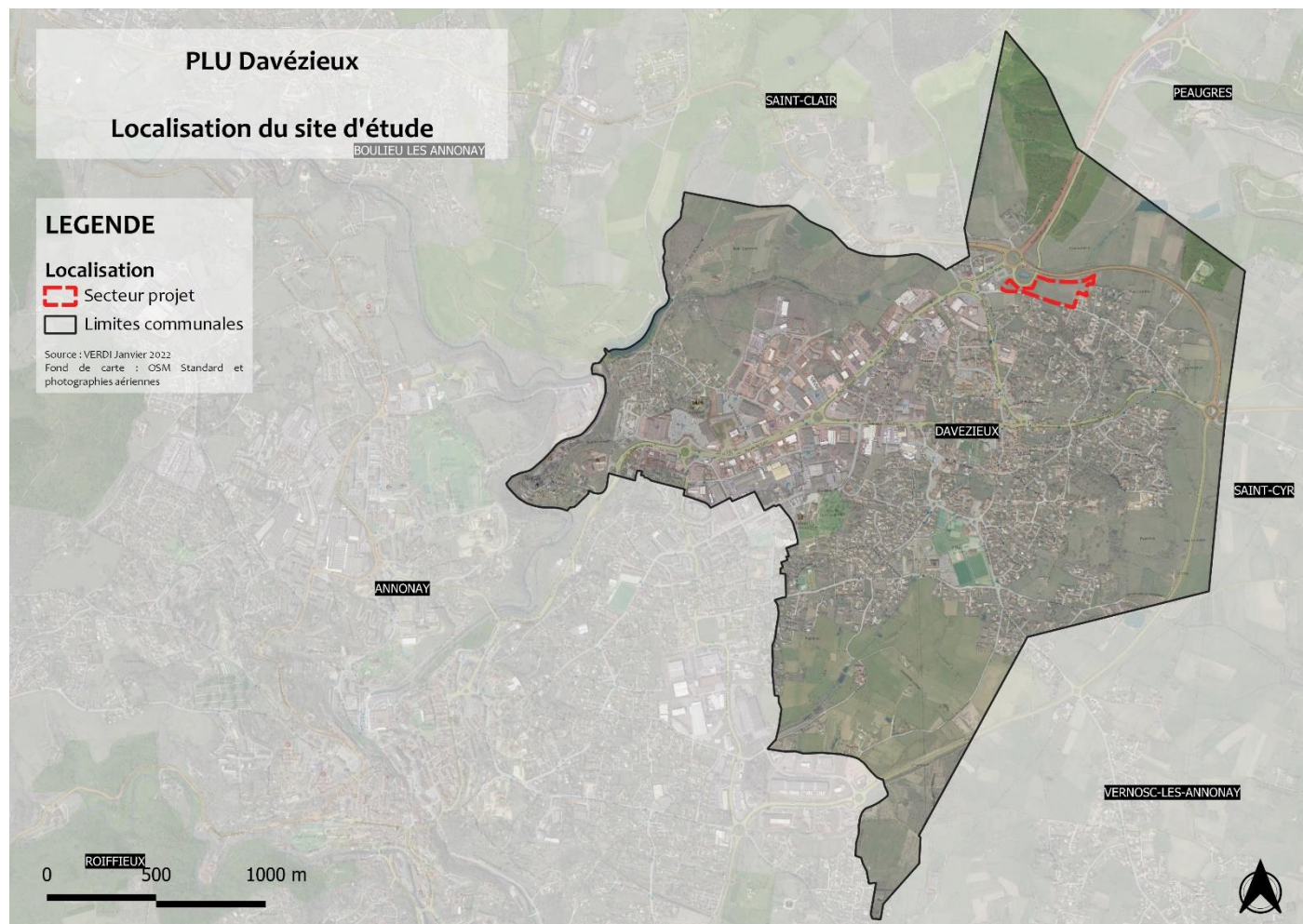
EQUIPE INTERVENANTE	
Ecologue généraliste	Anaïs BALAÏN
Ecologue généraliste	Arnaud GUEVARA

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU de Davézieux (07), VERDI a effectué, durant l'hiver 2022, une visite du site, support du projet d'implantation d'une entreprise présente sur le territoire depuis plusieurs années. Il ne s'agit pas d'une expertise faune flore exhaustive mais d'une analyse de la sensibilité des sites. Les objectifs sont les suivants :

- Identifier les incidences de la modification du PLU sur la faune et la flore ;
- Identifier les sensibilités écologiques du site.

Un site a été prospecté, il se situe au nord-est de la ville, entre la D82 et la Rue de la Justice.



METHODOLOGIE

Le secteur a été prospecté à pied de manière à voir les différentes composantes des parcelles ; ceci dans le but d'évaluer les différents habitats présents et leurs potentialités d'accueil d'espèces. Un premier inventaire a eu lieu en hiver (janvier 2022). L'identification des habitats restant approximative, un second passage a été effectué au printemps (avril 2022).

Les espèces présentes ont été identifiées et sont présentées en annexe.

GROUPE	NOMBRE D'ESPECES
OISEAUX	80
MAMMIFERES	8
REPTILES	3
AMPHIBIENS	4
INSECTES	42

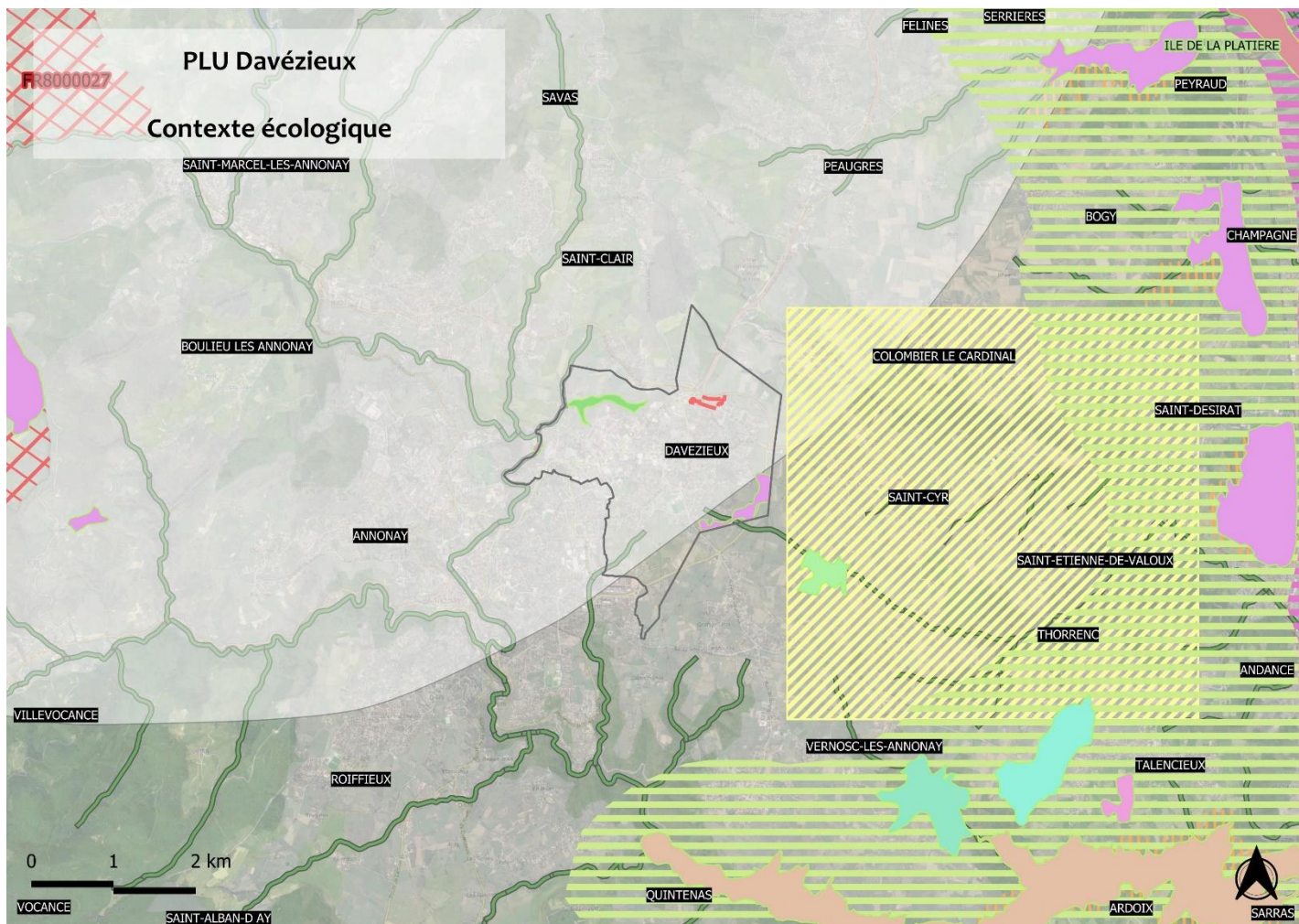
D'après la base de données Faune Ardèche (<http://www.faune-ardeche.org>) la commune de Davézieux compte un nombre d'espèces moyen (Cf. Tableau ci-contre). Cette faible diversité spécifique peut s'expliquer par la taille de la commune, et du faible nombre d'inventaires réalisés, plutôt qu'à une réelle faible diversité.

CONTEXTE ECOLOGIQUE

Le contexte écologique est assez diversifié aux abords de la commune de Davézieux. On retrouve essentiellement des zonages de type « inventaire », qui ne constitue pas une mesure de protection réglementaire. Les différents zonages à proximité du site sont expliqués ci-dessous :

- ZNIEFF de type I : 3 ZNIEFF I sont présentes sur le territoire communal (Prairies humides de terrelongue et du grand pré ; Ruisseau d'Aumas ; Site à chauves-souris du Pourrat). Le Ruisseau d'Aumas est la plus proche ZNIEFF et se situe à 500 mètres de la zone d'étude.
- La ZNIEFF de type 2 la plus proche se situe à 4 km à l'est de la zone d'étude. Il s'agit de la « Corniche du Rhône et ensemble des vallons rhodaniens et Saint Pierre de Bœuf à Tournon ».
- Aucune zone ZICO n'est présente sur la commune ou à proximité de la zone d'étude.
- Parmi les zonages réglementaires, seul le Parc du Pilat est situé à « proximité » de la commune – 5,5 km les séparent.
- Concernant les zonages Natura 2000, la ZSC (Zone Spéciale de Conservation) la plus proche est située à près de 6km à l'est du site d'étude ; et la ZPS (Zone de Protection Spéciale) la plus proche est située à 8km environ au nord-est du site d'étude.
- Enfin, concernant les PNA (Plans Nationaux d'Actions) qui visent à définir des mesures et à coordonner leur application à l'échelle nationale ; la commune de Davézieux est concernée par :
 - o Le PNA Busard Cendré : la quasi-totalité de la commune est concernée par la répartition du Busard cendré. « *Les marais arrière littoraux à prairies humides de fauche ou pâturées, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection. [...] La grande majorité des nids de Busard cendré en France sont localisés dans les cultures céréalières* ». Ainsi le site n'est que peu favorable à la nidification de l'espèce puisque la parcelle agricole est de type prairial, plutôt que céréalière.
 - o Le PNA Sonneur à ventre jaune : une maille du PNA se situe en limite de la commune. L'espèce est donc potentielle sur la commune. Toutefois, cet amphibien recherche principalement des points d'eau stagnante peu profonds, bien ensoleillés et temporaires. Ces habitats ne sont pas disponibles sur la zone d'étude. Sa présence est donc faiblement potentielle.
 - o Le PNA Loutre : la commune de Davézieux présente plusieurs cours d'eau où la Loutre s'est installée. Toutefois aucun cours d'eau à proximité de la zone d'étude n'est concerné.

- Les PNA Chauves-souris : plusieurs chauves-souris sont potentiellement présentes sur la commune (Mioptère de Schreiber, Noctule de Leisler, Noctule commune ...) ; mais le milieu n'est pas favorable pour ces espèces (excepté les arbres en contre-bas de la RD82 – Cf. ci-dessous).



LEGENDE

Localisation

- ▭ secteur_projet
- ▭ Limites communales

Zonages d'inventaires

ZNIEFF I

- Ile de la sainte et restitution de sablons
- Lac de vert
- Partie aval de la cance
- Prairies humides de talencieux
- Prairies humides des balais
- Ruisseau d'aumas
- Zone humide de signal

ZNIEFF II

- Corniche du rhone et ensemble des vallons rhodaniens de st pierre de b'uf a tournon

Zonages réglementaires

- ▭ Parcs Naturels Régionaux

PNA

- ▭ sonneur ventre jaune repartition
- ▭ busard cendre repartition
- ▭ loutre europe repartition

Natura 2000

- ▭ ZSC
- ▭ ZPS
- ▭ FR8212012 ILE DE LA PLATIERE

Source : VERDI Janvier 2022
Fond de carte : OSM Standard et photographies aériennes

SECTEUR 1 – Entre la RD82 et la Rue de la Justice

CONTEXTE ET ZONAGE		
Site Natura 2000 : Non (le plus proche situé à 6 km)	ZNIEFF : Non (la plus proche située à 500 m)	Site Inscrit : Non
Périmètre à statut : Non		Site Classé : Non
DESCRIPTION DU SITE		
Surface : 2,7 ha	Usage actuel : Agricole	
Un boisement est situé à l'ouest de la zone d'étude. Il s'agit d'un boisement constitué en majorité par du Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i>). De nombreux dépôts et déchets jonchent le sol : palette, pneus, divers déchets ... Le reste de la zone d'étude correspond à une zone agricole, de type prairie.		
1 ^{er} passage :		
		
		
		
2 ^{ème} passage :		



FAUNE FLORE HABITATS

Flore :

1^{er} passage : Le boisement à Chêne sessile possède une strate basse composée essentiellement de Roncier (*Rubus sp.*), d'églantiers (*Rosa canina*) et de Genêt (*Cytisus scoparius*). Aucune plante protégée ou à enjeu n'a pu être identifiée.

2nd passage : Aucune plante protégée ou à enjeu n'a pu être identifiée.

Le Roncier situé en bordure de parcelle (partie centrale le long de la D821). A été fauché entre le 1^{er} et le 2nd passage.

Faune :

1^{er} passage : La présence d'arbres enlièrés, situés entre la parcelle et la RD82, peut favoriser la présence de chauves-souris et de picidés.

La Couleuvre verte et jaune, le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles, listées sur la commune de Davézieux, sont considérés comme potentiels sur la zone du fait de la présence d'habitats favorables (de très nombreux ronciers en bordure de parcelle et dans le boisement).

Le fossé qui borde la parcelle côté RD82 est favorable aux amphibiens, comme la Grenouille verte ou le Crapaud commun. Toutefois ce fossé ne devrait pas être impacté par le projet.

2nd passage : la Couleuvre verte et jaune a été observée sur la parcelle.



Continuité écologique : faiblement fonctionnelle

Enjeux faune flore :

1^{er} passage : Globalement, faible sur la majorité de la zone. Seuls les arbres au nord de la zone présentent un enjeu modéré, mais ne font pas partie de la zone visée. Le boisement n'est pas très vieux, les arbres ne possèdent pas de cavités et qu'un peu de lierre. De nombreux dépôts et déchets sont présents. Les quelques ronciers offrent un habitat propice pour l'herpétofaune. Deux espèces sont citées dans la bibliographie : Couleuvre verte et jaune et Lézard à deux raies.

Quelques ronciers sont situés en bordure de parcelle, un seul est présent dans la parcelle (en bordure de la Rue de la Justice). Il présente un intérêt notamment pour l'herpétofaune.

La lande à genêt au nord de la parcelle est également favorable à la Couleuvre verte et jaune.

La Couleuvre verte et jaune est une espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire car citée en annexe IV de la DHFF (Directive Habitat Faune Flore). Ainsi, les habitats qui lui sont propices présentent un enjeu modéré.

2nd passage : La Couleuvre verte et jaune a été observée au nord de la zone d'étude, en limite de parcelle.



RECAPITULATIF PAR SECTEUR

SECTEUR	NIVEAU ENJEUX		POINTS DE VIGILANCE	MESURES A PRECONNISER
	Minimal	Maximal		
1	Très faible	Modéré	Ronciers favorables à l'herpétofaune	<p>Inventaire en période favorable pour vérifier la présence des espèces bibliographiques potentielles : présence de la Couleuvre verte et jaune vérifiée lors du 2nd passage.</p> <p>Ainsi, les travaux devraient être réalisés hors période de reproduction et d'hibernation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dégagement des emprises / défrichage / déboisement à réaliser fin d'été – début d'automne (octobre) ▶ Les autres travaux (remblais, déblais) devront être réalisés avant le mois de mars.

La Couleuvre verte et jaune est une espèce protégée au niveau national (Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection : Article 2 – protection de l'espèce et de son habitat). Des mesures devront être mises en place afin de :

- Eviter (mesure prioritaire) les impacts sur l'habitat de l'espèce, la destruction et le dérangement des individus : travaux à réaliser en dehors des périodes de reproduction et d'hibernation ;
- Réduire les impacts sur l'espèce : en recréant des milieux qui lui sont favorables (ronciers) notamment.

ANNEXE - LISTES FLORE

Famille	Nom scientifique	Nom commun	[Rang]	[C]	[Be]	[DH]	[Tend]	[PN]	[PNA]	[LRM]	[LRE]	[LRN]	[ZH]	[EEE]	Cotation RA	[Z_RA]
Asteraceae	<i>Artemisia verlotiorum</i> (Lamotte, 1877)	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	ES									NA				
Poaceae	<i>Bromus hordeaceus</i> (L., 1753)	Brome mou	ES									LC			LC	
Scrophulariaceae	<i>Buddleja davidii</i> (Franch., 1887)	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	ES									NA				
Asteraceae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	ES				Stable					LC			LC	
Fabaceae	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	ES				Stable					LC			LC	
Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> (L., 1753)	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	ES				Stable					LC			LC	
Apiaceae	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	ES				Stable				LC	LC			LC	
Asteraceae	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse	ES				Inconnue					LC				
Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	ES				Stable				LC	LC			LC	
Brassicaceae	<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Monnaie-du-Pape, Lunaire annuelle	ES									LC				
Lamiaceae	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	ES				Stable			LC		LC	ZH		LC	
Rosaceae	<i>Poterium sanguisorba</i> (L., 1753)	Pimprenelle à fruits réticulés	ES				Inconnue					LC				
Asparagaceae	<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal	ES								LC	LC			LC	
Fagaceae	<i>Quercus petraea</i> Liebl.	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	ES				Inconnue					LC			LC	
Brassicaceae	<i>Raphanus raphanistrum</i> (L., 1753)	Ravenelle, Radis sauvage	ES								LC	LC			LC	
Rosaceae	<i>Rosa canina</i> (L., 1753)	Rosier des chiens, Rosier des haies	ES				Stable				LC	LC			LC	
Rosaceae	<i>Rubus fruticosus</i> (L., 1753)	Ronce ligneuse	ES								LC				DD	
Saxifragaceae	<i>Saxifraga granulata</i> (L., 1753)	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	ES									LC			LC	
Asteraceae	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	ES									NA		LN NI		
Typhaceae	<i>Typha angustifolia</i> (L., 1753)	Massette à feuilles étroites	ES				Inconnue			LC	LC	LC	ZH		LC	

ANNEXE - LISTES FAUNE

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	[C]	[BE]	[BO]	[DO]	[PN]	[PNA]	[ECNPRE]	[LRM]	[LRE]	[LRNn]	[LRNh]	[LRNp]	[DMRn] RA	[DMRh] RA	[DMRp] RA	[Z] RA	[EJR] RA
Corvidae	<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Corneille noire		BEIII		DOII/2			EC1 EN1	LC	LC	LC	NA ^d		LC	LC	LC		FA
Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		BEII			P3			LC	LC	LC		NA ^b	LC	LC	LC		FA
Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres		BEIII			P3			LC	LC	LC	NA ^d	NA ^d	LC	LC			FA
Paridae	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière		BEII			P3			LC	LC	LC	NA ^b	NA ^d	LC	LC	LC		FA
Geometridae	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée																	
Cantharidae	<i>Cantharis rustica</i> (Fallén, 1807)	Téléphone de campagne, Cantharide rustique																	
Nymphalidae	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain									LC	LC							
Pieridae	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du lotier, Piérade de la moutarde									LC	LC			LC				
Scarabaeidae	<i>Oxyhytra funesta</i> (Poda, 1761)	Cétoine grise																	
Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun, Procris									LC	LC			LC				
Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis									LC	LC			LC				
Pieridae	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet									LC	LC			LC				
Coccinellidae	<i>Coccinella septempunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à 7 points																	
Cercopidae	<i>Cercopis vulnerata</i> (Rossi, 1807)	Cercope, Crachat de coucou																	
Colubridae	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune		BEII		DHIV	P2			LC	LC	LC			LC				